

La commission d'enquête sur le Burundi dénonce le rôle des Imbonerakure

RFI, 28-06-2018 La commission d'enquête indépendante sur le Burundi présidée par le Sénégalais Doudou Diassane ne cache pas son inquiétude devant la persistance de graves violations des droits de l'homme dans ce pays en crise depuis trois ans. Elle l'a dit mercredi 27 juin en présentant son rapport d'attente devant le Conseil des droits de l'homme, trois mois avant la fin de son mandat.

Elle a également pointé du doigt le rôle de premier plan que joue désormais la Ligue des jeunes du parti au pouvoir. De quoi mettre en colère Bujumbura qui la qualifie de «casse de résonance de toutes les forces négatives». Cette commission de l'ONU n'a toujours pas eu le droit d'enquêter sur le territoire burundais. Mais son président Doudou Diassane assure qu'ils ont pu malgré tout interroger en tête à tête ou par téléphone plus de 380 victimes ou moins burundais en exil ou à l'intérieur du pays, au cours des trois derniers mois. Tous ces témoignages ont permis à la commission d'enquête de mettre en lumière la place centrale qu'occupent désormais les Imbonerakure, la Ligue des jeunes du parti au pouvoir que l'ONU qualifie de milice, dans la «machine répressive» mise en place depuis 2015. «Les Imbonerakure quadrillent le pays, renseignent les services étatiques sur la présence d'opposants réels ou supposés dans chaque localité et sur chaque colline, harcèlent, contrôlent et intimident la population», assure Lucy Asuagbo, l'une de ses enquêtrices. Des Imbonerakure accusés également de mener des actions de polices en dehors du cadre légal, des campagnes de recrutements forcés ou encore des collectes forcées aux élections de 2020. La réaction de l'ambassadeur du Burundi à Genève ne s'est pas fait attendre. Ronovat Tabu a lancé comme son habitude une charge virulente contre le président de la commission d'enquête : «Le langage et le contenu subjectif de ce rapport s'écarte cruellement de la qualité d'un travail scientifique et objectif qui devrait être le résultat d'un juriste aguerri que prétend être le président de cette commission. Bref, un tel expert au langage de berger n'a pas le mérite d'accomplir un travail qui honore le conseil des droits de l'homme.» Un homme «au langage de berger» est l'une des pires insultes en kirundi, la langue nationale du pays.

À

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});